MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

AVIS DE RECRUTEMENT

INGENIEUR PAYSAGISTE	
Employeur	Mairie de Cotonou
Superviseur Hiérarchique	Directeur des Services Techniques
Direction	Direction des Services Techniques
Relation fonctionnelle	Autres Directeurs des directions, Collaborateurs de la Direction des Affaires Domaniales et Environnementales (DADE)
Type de contrat	Contrat à durée déterminée d'un (01) an
Nombre de poste à pourvoir	1
Lieu d'affectation	Cotonou - BENIN
Candidature	Postulez en ligne sur le portail national des services publics https://service-public.bj, enjoignant uniquement en format PDF votre CV, une lettre de motivation, les références et attestations, au plus tard le **vendredi 12 décembre 2025 à 23h 59 min (heure de Cotonou).**

INFORMATIONS GENERALES

La **Mairie de Cotonou** a pour mission d'assurer la gestion efficace des services publics locaux, la mise en œuvre des projets de développement urbain, l'entretien des infrastructures communales et la promotion de l'attractivité économique de la ville.

Dans la perspective d'améliorer la qualité des services rendus aux citoyens et d'accompagner la réalisation des projets structurants, elle prévoit de recruter divers profils pour renforcer ses équipes dans plusieurs domaines essentiels.

CONTEXTE ET PORTEE DE LA MISSION DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques l'Ingénieur Paysagiste contribue à la planification, à la conception, à l'aménagement et à la préservation des espaces verts et paysagers de la Commune de Cotonou.

Il/elle joue un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie, la gestion écologique des espaces publics, la promotion de la résilience climatique et l'embellissement de la ville.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Ses missions sont réparties comme suit :

- Élaborer des projets paysagers pour les parcs, jardins publics, espaces verts urbains, places, ronds-points et zones de détente.
- Concevoir les plans d'aménagement, les croquis, les rendus graphiques et les canevas techniques des espaces paysagers.
- Proposer des aménagements innovants favorisant la biodiversité, le confort urbain et l'esthétique de la ville.
- Intégrer les contraintes environnementales, climatiques et hydrologiques dans les projets d'aménagement.
- Mettre en place un inventaire permanent du patrimoine arboré de la Commune de Cotonou.
- Définir des stratégies de gestion durable des arbres, espaces verts et plantations urbaines.
- Veiller à la protection, à l'entretien et à la restauration du patrimoine végétal (élagage, arrosage, traitement phytosanitaire, remplacement).
- Participer aux campagnes de reboisement et aux projets de verdissement de la ville.
- Superviser les travaux de plantation, d'entretien et d'aménagement réalisés par les équipes

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

communales ou les prestataires.

- Contrôler la conformité des travaux aux plans, aux normes environnementales et aux prescriptions techniques.
- Assurer le suivi contractuel et technique des projets externalisés (entreprises, ONG, partenaires).
- Vérifier la qualité des matériaux végétaux et des équipements utilisés.
- Identifier les zones sensibles aux effets climatiques (îlots de chaleur, érosion, inondation) et proposer des solutions paysagères adaptées.
- Promouvoir des techniques de gestion respectueuses de l'environnement :
    - gestion différenciée,
    - systèmes d'arrosage économes,
    - végétalisation des espaces minéralisés,
    - plantations anti-érosion.
- Intégrer le concept de **ville verte** et de **nature en ville** dans la planification urbaine.
- Collaborer avec les services :
    - Urbanisme,
    - Environnement,
    - Voirie et assainissement,
    - Cadre de Vie,
    - Arrondissements.
- Donner un avis technique sur les permis de construire, projets immobiliers, lotissements et chantiers ayant un impact paysager.
- Contribuer à l'élaboration de documents d'urbanisme comportant une composante environnementale.
- Préparer les documents graphiques, plans détaillés, schémas, maquettes 2D/3D.
- Utiliser les outils CAO/DAO (AutoCAD, SketchUp), SIG (QGIS, ArcGIS) et logiciels de modélisation paysagère.
- Mettre à jour les bases de données spatiales relatives aux espaces verts communaux.
- Concevoir et animer des campagnes de sensibilisation sur le respect de l'environnement et la protection des espaces verts.
- Assurer l'interface technique avec les associations, ONG et institutions partenaires engagées dans la gestion écologique urbaine.
- Favoriser la participation citoyenne aux actions de verdissement.
- Préparer les dossiers techniques pour les marchés publics, consultations et projets de verdissement.
- Participer à l'évaluation des offres et à la sélection des prestataires paysagistes.
- Rédiger les rapports périodiques d'activité, bilans techniques et fiches d'intervention.
- Assurer un reporting régulier au Directeur des Services Techniques.

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

FORMATION, CONNAISSANCES, EXPÉRIENCES ET LANGUES

FORMATION

Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Urbaniste, paysagiste, géographe option aménagement du territoire, toutes autres filières équivalentes de niveau (BAC + 5) ou équivalent.

EXPERIENCES

- Justifier au moins deux (02) ans au moins d'expérience avérées dans l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des documents de planification ;
- Savoir Créer des plans d'aménagement paysager pour les clients
- Planifier et exécuter les travaux d'aménagement paysager, y compris la plantation de végétaux, la construction de terrasses et de murs, et l'installation de systèmes d'irrigation
- Entretenir les espaces extérieurs, y compris la tonte du gazon, la taille des haies et des arbustes, et la fertilisation des plantes
- Collaborer avec les clients pour comprendre leurs besoins et créer des espaces qui répondent à leurs attentes.
- Capacité à choisir les plantes et les matériaux adaptés aux projets, en tenant compte des conditions climatiques et écologiques.

CONNAISSANCES & COMPETENCES

- Capacité à coordonner des projets d'aménagement paysager de grande envergure, en respectant les délais et les budgets.
- Gérer les équipes de travail et les sous-traitants pour assurer la réalisation des projets
- Savoir réaliser des études d'impact pour évaluer les effets des aménagements sur les écosystèmes.
- Assurer la sécurité sur les chantiers et respecter les normes environnementales.